



«Objectif 50+: des personnes sans emploi de longue durée photographient la vie quotidienne», crédit récurrent; décision

Propositions:

1. Le Synode approuve le financement pour trois ans du projet *Objectif 50+* sous forme de crédit récurrent de 2012 à 2014 pour les montants annuels suivants:
2012: CHF 32'000
2013: CHF 24'000
2014: CHF 24'000
Ces dépenses sont imputées au nouveau compte 200.317.03
Projet chômeurs Objectif 50+.
2. Un rapport de projet est présenté au Synode d'hiver 2014.

Cadre général

Objectif 50+ est un projet-modèle d'intégration sociale de personnes sans-emploi de longue durée, en dehors du marché du travail

Ce projet vise le groupe des chômeuses et des chômeurs de longue durée, qui ne bénéficient plus des allocations chômage, de 50 ans et plus. Proposée par les paroisses et les arrondissements, cette offre collective leur donne l'occasion de faire une expérience valorisante, tout en prévenant l'isolement dont ils et elles peuvent être victimes. Pour une fois, ce n'est pas leur situation précaire qui sert de point de départ, mais une activité créative commune.

L'utilisation active de la photographie en tant que média ouvre une perspective nouvelle aux participantes et participants sur leur quotidien. En étant facile à transporter, l'appareil de photo aide ces personnes, souvent réduites à un rôle passif, à devenir actives et à développer leur créativité. Les conseils et l'accompagnement de la responsable du cours garantissent le succès aux photographes en devenir. La rencontre et les échanges entre participantes et participants, y compris sur le choix des sujets, représentent une autre ouverture. Sans oublier que les activités au sein de la paroisse peuvent constituer une bonne expérience, sur la durée. Les participantes et participants qui le souhaitent peuvent d'ailleurs bénéficier d'un accompagnement ou des conseils spirituels par des collaborateurs et collaboratrices de l'Eglise.

L'exposition, qui permettra de montrer ces photos au public, vise à renforcer l'acceptation sociale et à créer un débat public en déplaçant la thématique sur le plan culturel. L'Eglise témoigne ainsi de sa solidarité avec des personnes confrontées au chômage de longue

durée et contribue à la prise de conscience que des projets d'intégration sociale sont nécessaires en dehors du monde du travail.

Étapes du projet

2011: lancement
2012: phase-pilote
2013-2014: mise en œuvre et évaluation

Deux cours seront organisés en 2012, en deux lieux différents (paroisses, arrondissements), avec dix participantes et participants chacun. Trois cours sont prévus en 2013 et en 2014, toujours avec dix personnes à la fois. Pendant la phase-pilote, une documentation sera aussi élaborée et une exposition itinérante mise sur pied à titre de mobilisation autour du projet.

La suite de la procédure sera précisée dans un rapport au Synode. Si ce projet donne satisfaction, il pourrait être institutionnalisé tout en examinant les possibilités de lui donner son autonomie financière. Dans ce cas, une structure d'organisation pourrait être mise en place à partir de 2015 qui reprendrait *Objectif 50+* en assurant son fonctionnement à travers des contributions, des dons, du travail bénévole, etc.

Ressources personnelles

Le projet est constitué de trois éléments-clés pendant sa phase-pilote et sa mise en œuvre: le «cours» de photo, l'exposition et la documentation (unique). Son succès dépend pour l'essentiel de l'organisation et de la gestion professionnelle de ces trois éléments, qui seront pris en charge par la même spécialiste. Si nécessaire, cette personne servira de lien entre les participantes et participants et les collaborateurs et collaboratrices de l'Eglise. Il incombe au Secteur Diaconie de promouvoir ce projet auprès des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques, en les convaincant d'y participer et de chercher des personnes intéressées.

Budget

Les frais seront plus importants pendant la phase-pilote en 2012 pendant laquelle il faudra à la fois évaluer le projet et créer une documentation. Si le projet peut aussi générer des revenus, il ne sera pas autosuffisant. Il revient donc au Synode d'en financer la majeure partie:

	2012	2013	2014
Charges diverses (publicité, loyers, appareils photo, etc.)	23'600	20'900	19'900
Charges de mandat (direction du cours, exposition, documentation, etc.)	16'500	14'500	14'500
Charges totales	40'100	35'400	34'400
Revenus (vente de la documentation, prestations des arrondissements/ paroisses)	8'100	11'400	10'400
Excédent de charges, ou crédit au projet par l'Union synodale	32'000	24'000	24'000

Rôle de l'Eglise

L'Eglise est appelée à assister les personnes souffrant d'exclusion sociale et à les aider à rétablir leur estime d'elles-mêmes. Forte de son expérience avec des offres communautaires comme les rencontres entre femmes ou entre hommes, les tables

d'hôtes, les goûters ou cafés de l'Eglise, etc., elle sait comme il est difficile de toucher les personnes en marge de la société. A travers les paroisses, *Objectif 50+* s'adresse aux personnes concernées sur les lieux où elles sont inscrites soit au chômage (office régional de placement) soit aux services sociaux, en leur proposant un projet passionnant, visant à exploiter leurs ressources et non à pointer leurs lacunes.

Fin de droits et exclusion

Est considérée comme chômeuse ou chômeur de longue durée toute personne qui est restée plus de douze mois sans emploi. A la fin de septembre 2010, la Suisse comptait 140'000 chômeuses et chômeurs dont 33'500 de longue durée, soit un(e) sur quatre, dont la moitié finit par retrouver un emploi. Mais les autres parviennent en fin de droits, ce qui les expose à une dégradation de leurs conditions économiques et sociales, et à un plus grand isolement. En 2009, 1'780 personnes en moyenne sont arrivées en fin de droits chaque mois. Ce chiffre va croître encore en 2011. Sans compter qu'à partir du 1^{er} avril 2011, les chômeuses et chômeurs toucheront moins d'indemnités et parviendront donc plus vite en fin de droits. Rien que dans le canton de Berne, cette mesure concernera 2'000 personnes.

L'âge, facteur de risque supplémentaire

Certains facteurs – comme le manque de formation, l'âge, l'origine, le sexe – accroissent le risque pour les chômeuses et chômeurs de rester sans emploi jusqu'à la retraite. 38 pour cent des chômeurs de longue durée ont entre 50 et 64 ans. Ces femmes et ces hommes n'ont guère de chance de retrouver du travail compte tenu des critères du marché. Or, ils appartiennent à une génération qui a encore un rapport fort au travail. En perdant leur emploi, ils ne perdent pas qu'un poste mais souvent aussi une source essentielle d'estime de soi, les hommes en particulier. Il est donc d'autant plus important que la société leur envoie des signaux forts d'intégration, alors que l'exact inverse se produit: non seulement le marché du travail leur fait comprendre qu'ils ne sont plus sollicités, mais en plus ils ne doivent plus s'adresser à un office régional de placement mais à l'aide sociale. Ces personnes se voient ainsi confrontées à l'exclusion, à l'absence de perspectives, à la solitude, à la honte et à un sentiment d'inutilité, ce qui n'est pas sans répercussion sur leur santé psychique et physique, et donc sur leur vie familiale et les relations avec leurs proches.

Au-delà des mesures étatiques

Les mesures étatiques contre le chômage, y compris de longue durée, visent d'abord la réintégration durable des personnes concernées sur le marché primaire ou, à défaut, leur réintégration provisoire sur le marché secondaire, financé par l'Etat. Si ce n'est pas (plus) possible, l'aide sociale se réduit jusqu'à l'âge de l'AVS à un revenu minimal pour les chômeurs en fin de droits.

Pour sa part, l'Eglise peut concevoir d'autres références en vue de favoriser l'intégration sociale des personnes concernées et de consolider leur identité en dehors du marché du travail. En proposant des modèles alternatifs et des projets qui posent de nouveaux jalons, elle peut agir sur la conscience sociale et renforcer la valeur attachée à l'être humain indépendamment de son statut professionnel.

Le Conseil synodal